



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage , Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

| | |
|--|--|
| Title - Sujet Card Acceptance Service | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation EN891-212587/A | |
| Client Reference No. - N° de référence du client 20212587 | |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZG-428-39649 | |
| File No. - N° de dossier 428zg.EN891-212587 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-07-30 Heure Avancée de l'Est HAE | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Fournel, Karine | |
| Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-8698 () | |
| FAX No. - N° de FAX () - | |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Faximile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Management and Consulting Services Division
/ Division des services de gestion des affaires et de
consultation
Terrasses de la Chaudière 5th Floo
Terrasses de la Chaudière 5e étage
10 Wellington Street
10, rue Wellington
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-212587/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
EN891-212587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Cet amendement à la demande de soumissions vise à remplacer :

- a) le paragraphe 7.4.1 de la Partie 7 – Clauses du Contrat Subséquent
- b) Annexe A, Enoncé des travaux, paragraphe 8.1
- c) Annex B, Base de Paiement, le titre de A – Période du contrat
- d) Article 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées.
- e) Réponses aux questions et réponses no. 1 et 2, modification de la pièce jointe 1 de la partie 3 – Barème de prix et annexe B, Base de paiement.

Veuillez noter que toute mention d'une date de début potentielle dans d'autres sections de la demande de proposition est estimée et sujette à changement.

- a) **Supprimer en entier** : le paragraphe 7.4.1 de la Partie 7 – Clauses du Contrat Subséquent

Insérer :

7.4.1 Période du contrat

La durée du contrat est de sept (7) ans, à partir de sa date d'établissement. L'entrepreneur ne doit pas commencer à fournir les services avant qu'une autorisation écrite ne soit reçue de l'autorité technique.

- b) **Supprimer en entier** : Annexe A, Enoncé des travaux, paragraphe 8.1

Insérer :

8.1 Mise en œuvre du service

L'entrepreneur doit commencer les activités de mise en œuvre lors de l'attribution du contrat, actuellement prévues au plus tôt en décembre 2021. Pour ce faire, l'entrepreneur doit exécuter des activités, notamment, mais sans s'y limiter, les suivantes :

- i. La participation des équipes opérationnelles et techniques aux réunions ou aux téléconférences sur demande du RG, afin d'assurer une mise en œuvre organisée.
- ii. Fournir un gestionnaire de projet expérimenté et qualifié qui doit :
 - a. planifier et organiser les travaux à effectuer par l'entrepreneur;
 - b. préparer et maintenir un plan de travail et un calendrier complets afin de s'assurer que tout le travail est terminé avant la date limite de passage à la production;
 - c. fournir un plan de projet comprenant une ventilation complète du travail, un calendrier de projet, le niveau d'effort et de ressources requis, le suivi des risques du projet et des rapports d'avancement hebdomadaires ciblant tout problème ainsi que les actions correctives;
 - d. participer aux réunions ou aux conférences téléphoniques initiales avec les clients de la passerelle afin de répertorier toutes les options qui s'offrent à chaque client et donner des conseils quant au calendrier de mise en œuvre de la solution;
 - e. participer aux réunions d'étape prévues et autres réunions spéciales avec le RG.
- iii. Fournir n spécialiste technique principal qui peut aider les ministères et les organismes du gouvernement fédéral dans la mise en œuvre de leur passerelle et des solutions des tiers.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-212587/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
EN891-212587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- iv. Fournir une liste de personnes-ressources (nom, numéro de téléphone, adresse électronique) sur laquelle figure le gestionnaire de projet, le gestionnaire des relations et le spécialiste technique principal, afin de régler tout problème qui pourrait survenir au cours de l'administration de ce contrat, et fournir également une liste des personnes-ressources pour l'acheminement au palier hiérarchique approprié. La liste des membres du personnel autorisé de l'entrepreneur doit comprendre les coordonnées des personnes responsables des activités quotidiennes, des questions de sécurité d'accès, du soutien informatique et technique pour la durée du contrat, notamment des années d'option et de la période de transition ainsi que des questions de facturation. Il doit également y avoir une personne-ressource au niveau opérationnel qui s'occupera de tout problème courant.
 - v. Travailler avec le RG à l'élaboration d'un formulaire d'installation de commerçant mutuellement acceptable qui comprend tous les éléments nécessaires à l'installation d'un nouveau commerçant ou à la modification d'installations existantes.
 - vi. Assurer la liaison avec l'IF sélectionnée et la BC pour finaliser les dispositions de règlement.
 - vii. Se conformer à la configuration électronique et aux exigences de mise à l'essai prévues à l'*Annexe A, appendice 5 – Protocole actuel de déclaration électronique des relevés bancaires*. Les codes d'opération qui seront utilisés dans les relevés bancaires EDI 821 doivent être fournis au moins une semaine avant la mise en œuvre. Tout format différent des relevés bancaires EDI 821 doit être soumis au RG pour approbation au moins dix (10) semaines avant la mise en œuvre;
 - viii. respecter toute autre exigence énoncée dans l'énoncé des travaux.
- c) **Supprimer le titre : « A- Période du contrat (de 24 décembre 2021 à 23 décembre 2028) » dans l'Annex B, Base de Paiement.**
- Insérer : A- Période du contrat (de la date de début du contrat jusqu'à sept (7) ans plus tard)**
- d) **Supprimer en entier : 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Insérer : 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](#) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2020-05-28), Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

| | | |
|---|---|--------------------------------------|
| Solicitation No. - N° de l'invitation EN891-212587/A | Amd. No. - N° de la modif. 001 | Buyer ID - Id de l'acheteur 428zg |
| Client Ref. No. - N° de réf. du client EN891-212587 | File No. - N° du dossier 428zg. EN891-212587 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |

Le paragraphe 4 de l'article 5, Présentation des soumissions, des Instructions uniformisées 2003 incorporées ci-haut par renvoi, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 300 jours civils

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

A7035T (2007-05-25), Liste des sous-traitants proposés

e) Réponse aux questions et réponses no. 1 et 2

Question 1 : En référence à *la pièce jointe 1 - Partie 2.6, Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumission:*

Est-ce que Travaux Publics et Approvisionnements Canada (TPSGC) nous permettrait d'ajouter une annexe à notre soumission dans laquelle nous inclurions les frais en lien avec les solutions innovatrice que nous souhaitons offrir par l'entremise de notre soumission?

De façon spécifique, est-ce qu'un item relatif au coût de stockage des jetons créés tel selon le besoin défini dans la section 3.3.7 de l'Énoncé de travail – Exigences supplémentaires relatives à la passerelle pourrait être ajouté? Le coût pour ce service serait basé sur le nombre de jetons stockés.

Réponse 1 :

TPSGC amendra les sections *Pièce jointe 1 de la partie 3, barème de prix ainsi que l'Annexe B – Base de paiement* comme le coût de stockage pour une utilisation subséquente des jetons est en lien avec un besoin de l'Énoncé de travail et cet item sera ainsi évalué sous votre soumission financière.

Veuillez noter que les soumissionnaires peuvent également ajouter une appendice dans laquelle ils peuvent inclure les frais relatifs aux solutions innovatrices additionnelles proposées qui sont à l'extérieur de la portée de travail présentée dans l'Énoncé de travail, ces items ne feront pas partie de l'évaluation et ne seraient activés que par l'entremise d'un amendement de contrat formel à la demande de TPSGC.

Question 2 : Est-ce que TPSGC peut confirmer si le niveau de protection de l'information et des actifs – Protégé B est un nouveau besoin ou si le niveau de protection Protégé A serait considéré pouvoir s'appliquer au contrat?

Réponse 2 :

Une cote de protection de niveau Protégé B a été attribuée à ce contrat. L'évaluation des exigences de sécurité et les autorisations résultantes seront faites conformément à ce niveau. Le processus pour l'obtention d'une cote protégé B s'apparente au processus pour l'obtention d'une cote de niveau protégé A, cependant la cote protégé B permet une collecte accrue de renseignements qui seraient par exemple utilisés à des fins de rehaussement de la sécurité comme l'utilisation du système de vérification d'adresses (SVA) ou autre outils de sécurité similaires.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-212587/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
EN891-212587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

SUPPRIMER : PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3, BARÈME DE PRIX en entier.
REEMPLACER PAR :

Solicitation No. - N° de l'invitation EN891-212587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client EN891-212587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587
Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3

BARÈME DE PRIX

Le soumissionnaire doit remplir ce barème de prix et l'inclure dans sa soumission financière. Au minimum, le soumissionnaire doit répondre à ce barème de prix dans sa soumission financière en y incluant, pour chacune des périodes précisées ci-dessous, le prix ferme tout compris (en dollars canadiens) proposé pour chacune des catégories ciblées.

L'inclusion de données volumétriques dans le présent document ne constitue pas un engagement de la part du gouvernement du Canada que son utilisation future des services précisés dans la demande de soumissions correspondra à ces données. Les valeurs et les volumes estimés sont indiqués à l'annexe 3 de l'annexe A – Prévisions statistiques de l'acceptation des cartes pour les périodes du contrat et de l'option. Tout niveau de service estimatif précisé dans le barème de prix détaillé dans la partie 1 de la partie 3 est fourni aux seules fins de l'évaluation de la soumission. Il ne s'agit que d'une approximation des exigences, donnée à titre indicatif, et ne constitue pas une garantie contractuelle.

Voici les seules catégories de frais qui peuvent être proposées :

1. **Frais de transaction**

- A. Frais de transaction acquise
- B. Frais de transaction transmise
- C. Frais de transaction par passerelle
- D. Frais de transaction par réponse vocale interactive (RVI)/saisie par clavier téléphonique
- E. Frais de débit compensatoire

2. **Frais de location d'appareils et frais divers**

- F. Frais de location d'un terminal autonome de comptoir de PDV
- G. Frais de location d'un pavé numérique externe
- H. Frais de location d'un terminal sans fil à courte portée
- I. Frais de location d'un terminal sans fil à longue portée (mobiles)
- J. Frais d'activation des services sans fil à longue portée (mobiles)
- K. Frais de location d'un système de réponse vocale interactive (SRVI) ou de saisie par clavier téléphonique
- L. Frais de maintenance mensuels de la passerelle pour les marchands
- M. Frais de transaction utilisant le protocole 3D Secure 2.0
- N. Frais d'utilisation des jetons
- O. Frais de stockage mensuel des jetons

3. **Frais des services facultatifs**

- P. Frais de schématisation du fichier de rapprochement adapté
- Q. Frais d'installation des dispositifs sur place

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Remarques :

- Tous les autres coûts facturés au soumissionnaire doivent être compris dans les frais susmentionnés.
- Les frais proposés ne doivent pas comporter plus de cinq (5) décimales. Le cas échéant, le Canada ne tiendra pas compte de la sixième décimale et des suivantes.

Calcul du prix total évalué

Aux fins d'évaluation uniquement, le prix total évalué correspondra à la somme des catégories 1 – Frais de transaction et 2 – Frais de location d'appareils et frais divers, tels qu'ils sont décrits ci-dessous. Veuillez noter que les frais des services facultatifs figurant à la section 3 – Frais des services facultatifs ne seront pas pris en compte aux fins d'évaluation.

Les cellules à fond gris ne sont fournies qu'aux fins d'évaluation; le soumissionnaire ne doit pas les remplir.

1. Frais de transaction

L'entrepreneur sera payé selon une structure de prix de type « répercussion de frais d'Interchange Plus ». Les frais de transaction décrits dans cette section sont des frais de transaction fermes tout compris versés à l'entrepreneur pour le traitement des transactions par carte pendant la période du contrat. L'entrepreneur se fera aussi rembourser tous les frais répercutés, y compris les frais d'Interchange et d'évaluation du réseau, mais ces frais répercutés ne sont pas pris en compte dans le cadre de cette évaluation.

A. Frais de transaction acquise

- i. Frais uniques fermes tout compris par transaction acquise traitée comme il est décrit à la section (2.2) de l'Énoncé des travaux – Traitement des cartes. Les frais de transaction tout compris doivent tenir compte de toutes les exigences relatives au traitement et à l'établissement de rapports. Ces frais seront applicables à toutes les transactions acquises (actuellement Visa, Mastercard, Débit Visa, Débit Mastercard, China UnionPay et Interac).

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément un montant de frais fermes tout compris pour le traitement des transactions acquises pour chaque année du contrat dans la rangée 2 du tableau A1 (colonnes A, B, C, D, E, F, G et H).
- b. Les frais de traitement totaux des transactions acquises seront calculés ainsi : (Volume annuel estimé des transactions acquises) x (Frais de traitement par transaction acquise). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 3 du tableau A1.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Tableau A1 – Frais de transactions acquises

| | A | B | C | D | E | F | G | H |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
| 1 Volumes estimés des transactions acquises | 24 200 000 | 24 500 000 | 26 600 000 | 28 800 000 | 30 300 000 | 30 500 000 | 30 600 000 | 30 800 000 |
| 2 Frais de traitement par transaction acquise | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 Frais annuels évalués de traitement des transactions acquises (Rangée 1 * 2) | | | | | | | | |

B. Frais de transaction transmise

- i. Frais uniques fermes tout compris par transaction transmise traitée comme il est décrit à la section 2.2.1 de l'Énoncé des travaux – Traitement des transactions transmises. Les frais de transaction tout compris doivent tenir compte de toutes les exigences relatives au traitement et à l'établissement de rapports. Ces frais seront applicables sur toutes les transactions transmises (actuellement AMEX et JCB).

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément un montant de frais fermes tout compris pour le traitement des transactions transmises pour chaque année du contrat dans la rangée 2 du tableau B1 (colonnes A, B, C, D, E, F, G et H).
- b. Les frais de traitement totaux des transactions transmises seront calculés ainsi : (Volume annuel estimé des transactions transmises) x (Frais de traitement par transaction transmise). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 3 du tableau B1.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
EN891-212587

Tableau B1 – Frais de transactions transmises

| | Catégorie | A | B | C | D | E | F | G | H |
|----------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|-----------|
| | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 | |
| 1 | Volumes estimés des transactions transmises | 1 160 000 | 1 160 000 | 1 380 000 | 1 420 000 | 1 460 000 | 1 470 000 | 1 480 000 | 1 490 000 |
| 2 | Frais de traitement par transaction transmise | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 | Frais annuels évalués de traitement des transactions transmises (Rangée 1 * 2) | | | | | | | | |

C. Frais de transaction par passerelle

- i. Frais uniques fermes tout compris par transaction traitée à l'aide des solutions de passerelle décrites à la section (3.3) de l'Énoncé des travaux – Solutions de passerelle. Ces frais de transaction tout compris doivent comprendre toutes les exigences en matière de traitement et de rapport, et doivent être payés en plus des « frais de transactions acquises » ou des « frais de transactions transmises » décrits aux sections B et C du présent barème de prix.

Instructions

- Les soumissionnaires doivent indiquer précisément un montant de frais fermes tout compris pour le traitement des transactions par passerelle pour chaque année du contrat dans la rangée 2 du tableau C1 (colonnes A, B, C, D, E, F, G et H).
- Les frais de traitement totaux des transactions par passerelle seront calculés ainsi : (Volume annuel estimé des transactions par passerelle) x (Frais de traitement par transaction par passerelle). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 3 du tableau C1.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
EN891-212587

Tableau C1 – Frais de transactions par passerelle

| | Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
|----------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| 1 | Volumes estimés des transactions par passerelle | 14 200 000 | 14 700 000 | 16 200 000 | 17 600 000 | 18 700 000 | 19 000 000 | 19 300 000 | 19 600 000 |
| 2 | Frais de traitement des transactions par passerelle | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 | Frais annuels évalués de traitement des transactions par passerelle (Rangée 1 * 2) | | | | | | | | |

D. Frais de transaction par réponse vocale interactive (RVI)/saisie par clavier téléphonique

- i. Frais uniques fermes tout compris par transaction traitée à l'aide de la solution RVI décrite à la section (3.2) de l'Énoncé des travaux – Fonctionnalité de réponse vocale interactive (RVI). Ces frais de transaction tout compris doivent comprendre toutes les exigences en matière de traitement et de rapport, et doivent être payés en plus des « frais de transactions acquises » ou des « frais de transactions transmises » décrits aux sections B et C du présent barème de prix.

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément un montant de frais fermes tout compris pour le traitement des transactions à l'aide de la RVI pour chaque année du contrat dans la rangée 2 du tableau D1 (colonnes A, B, C, D, E, F, G et H).
- b. Les frais de traitement totaux des transactions par RVI seront calculés ainsi : (Volume annuel estimé des transactions par RVI) x (Frais de traitement par transaction par RVI). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 3 du tableau D1.

Tableau D1 – Frais de transactions par RVI

| | | A | B | C | D | E | F | G | H |
|----------|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| | Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
| 1 | Volumes estimés de transactions par RVI | 15 000 | 15 500 | 16 000 | 16 500 | 17 000 | 17 500 | 17 500 | 17 500 |
| 2 | Frais de traitement par transaction par RVI | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 | Frais annuels évalués de traitement des transactions par RVI (Rangée 1 * 2) | | | | | | | | |

E. Frais de débit compensatoire

- i. Frais uniques fermes tout compris par débit compensatoire comme décrit à la section (4.3) de l'Énoncé des travaux – Débits compensatoires et ajustements. Ces frais de transaction tout compris doivent tenir compte de toutes les exigences relatives au traitement et à l'établissement de documents.

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément un montant de frais fermes tout compris pour le traitement du débit compensatoire pour chaque année du contrat à la rangée 2 du tableau E1 (colonnes A, B, C, D, E, F, G et H).
- b. Les frais annuels estimatifs totaux de traitement des débits compensatoires seront calculés comme suit : (Volume annuel estimé de débits compensatoires) x (Frais par débit compensatoire). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 3 du tableau E1.

Tableau E1 – Frais de débit compensatoire

| | A | B | C | D | E | F | G | H | |
|--|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| | Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
| | | | | | | | | | |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-212587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-212587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

| | | | | | | | | | |
|----------|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 1 | Estimation du volume annuel de débits compensatoires | 6 000 | 6 000 | 6 200 | 6 400 | 6 600 | 6 600 | 6 800 | 7 000 |
| 2 | Frais de traitement par transaction de débit compensatoire | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 | Frais annuels évalués de traitement par transaction de débit compensatoire (Rangée 1 * 2) | | | | | | | | |

Tableau 1.0 – Total des frais annuels évalués de transactions

| Description de l'élément | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|--|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| | Période du contrat – Année 1 | Période du contrat – Année 2 | Période du contrat – Année 3 | Période du contrat – Année 4 | Période du contrat – Année 5 | Période du contrat – Année 6 | Période du contrat – Année 7 | Année d'option 1 |
| A – Frais de transactions acquises (Rangée 3 du tableau A1) | | | | | | | | |
| 1 | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| B – Frais de transactions transmises (Rangée 3 du tableau B1) | | | | | | | | |
| 2 | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| C – Frais de transactions par passerelle (Rangée 3 du tableau C1) | | | | | | | | |
| 3 | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| D – Frais de transactions par RV1 (Rangée 3 du tableau D1) | | | | | | | | |
| 4 | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| E – Frais de débit compensatoire (Rangée 3 du tableau E1) | | | | | | | | |
| 5 | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Total des frais de transaction annuels évalués = | | | | | | | | |
| 6 | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| | (somme de la colonne 1) | (somme de la colonne 2) | (somme de la colonne 3) | (somme de la colonne 4) | (somme de la colonne 5) | (somme de la colonne 6) | (somme de la colonne 7) | (somme de la colonne 8) |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2. Frais de location d'appareils et frais divers

L'entrepreneur sera payé selon un taux mensuel ferme tout compris pour la location de chaque type d'équipement, de logiciels ou d'applications. Les frais de location mensuels doivent comprendre toutes les exigences applicables à chaque équipement ou type d'application énumérée à la section (3) de l'Énoncé des travaux – Solutions de traitement, notamment la livraison, l'entretien, la réparation et le remplacement.

L'entrepreneur doit fournir au moins un modèle de chaque équipement ou application dans chacune des sections F, G, H, I et K (la section J ne constitue pas des frais de location, mais plutôt des frais d'activation). L'entrepreneur doit y inclure tous les modèles qu'il a à sa disposition dans chacune de ces catégories, mais seul le dispositif au prix le moins élevé sera pris en compte aux fins d'évaluation. Tous les autres dispositifs, après approbation du Canada, seront inclus dans le contrat subséquent, qu'ils aient été utilisés ou non aux fins d'évaluation.

En plus des frais de location d'appareils, les frais d'autres services sont aussi évalués dans cette section.

F. Frais de location d'un terminal autonome de comptoir de PDV

- i. Frais de location mensuels fermes tout compris par terminal autonome de comptoir de point de vente (PDV) comme décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux – Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV.

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément les frais de location mensuels pour chaque modèle de terminal autonome de comptoir de PDV dans le tableau F1.
- b. Les frais de location de l'appareil les plus bas seront inscrits dans le tableau F2. Le total annuel estimé des frais de location mensuels des terminaux autonomes de comptoir de PDV sera calculé comme suit : (Volumes estimés de terminaux autonomes de comptoir de PDV) x (Frais de location mensuels de terminaux autonomes de comptoir de PDV les plus bas) x (12 mois). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 4 du tableau F2.

Tableau F1 – Frais de location mensuels des terminaux autonomes de comptoirs de PDV

| Modèle | Frais de location mensuels fermes tout compris pour toutes les périodes de contrat et d'option (à l'unité) |
|--------|--|
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Tableau F2 – Frais de location d'un terminal autonome de comptoir de PDV

| | Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
|----------|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| 1 | Volumes estimés de terminaux autonomes de comptoir de PDV | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 1 500 |
| 2 | Frais de location mensuels des terminaux autonomes de comptoir de PDV les plus bas (tirés du tableau F1) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 | Mois | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |
| 4 | Frais annuels évalués de location de terminaux autonomes de comptoir de PDV (Rangée 1 * 2 * 3) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

G. Frais de location d'un pavé numérique externe

- i. Frais de location mensuels fermes tout compris par pavé numérique externe comme décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux – Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV.

Instructions

- Les soumissionnaires doivent précisément indiquer les frais de location mensuels pour chaque modèle de pavé numérique externe dans le tableau G1.
- Les frais de location d'appareil les plus bas seront inscrits dans le tableau F2. Le total des frais annuels estimés de location de claviers d'identification personnelle externes sera calculé comme suit : (Volumes estimés de claviers d'identification personnelle externes) x (Frais de location mensuels de claviers d'identification personnelle externes les plus bas) x (12 mois). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 4 du tableau G2.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
EN891-212587

Tableau G1 – Frais mensuels de location de claviers d'identification personnelle externes

| Modèle | Frais de location mensuels fermes tout compris pour toutes les périodes de contrat et d'option (à l'unité) | | | | | | |
|---------------|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Tableau G2 – Frais de location de claviers d'identification personnelle externes

| | A | B | C | D | E | F | G | H |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|----------|
| Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 | |
| Volumes estimés des claviers d'identification personnelle externes | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 |
| 1 | | | | | | | | |
| Frais mensuels de location de claviers d'identification personnelle externes les plus bas (tirés du tableau G1) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 2 | | | | | | | | |
| Mois | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |
| 3 | | | | | | | | |
| 4 Frais annuels évalués de location de claviers d'identification personnelle externes (Rangée 1 * 2 * 3) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

H. Frais de location d'un terminal sans fil à courte portée

- i. Frais de location mensuels fermes tout compris par terminal sans fil à courte portée comme décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux – Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV.

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément les frais de location mensuels pour chaque modèle de terminal sans fil à courte portée dans le tableau H1.
- b. Les frais de location d'appareil les plus bas seront inscrits dans le tableau H2. Le total des frais de location annuels estimés des terminaux sans fil à courte portée sera calculé comme suit : (Volumes estimés de terminaux sans fil à courte portée) x (Frais de location mensuels les plus bas des terminaux sans fil à courte portée) x (12 mois). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 4 du tableau H2.

Tableau H1 – Frais de location mensuels des terminaux sans fil à courte portée

| Modèle | Frais de location mensuels fermes tout compris pour toutes les périodes de contrat et d'option (à l'unité) |
|---------------|---|
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Tableau H2 – Frais de location de terminaux sans fil à courte portée

| | Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
|----------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| 1 | Volumes estimés de terminaux sans fil à courte portée | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 |
| 2 | Frais mensuels de location de terminaux sans fil à courte portée les plus bas (tirés du tableau H1) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 | Mois | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |
| 4 | Frais annuels évalués de location de terminaux sans fil à courte portée (Rangée 1 * 2 * 3) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

I. Frais de location d'un terminal sans fil à longue portée (mobiles)

- i. Frais de location mensuels fermes tout compris par terminal sans fil (mobile) à longue portée comme décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux – Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV.

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément les frais de location mensuels pour chaque modèle de terminal sans fil à longue portée dans le tableau I1.
- b. Les frais de location d'appareil les plus bas seront inscrits dans le tableau I2. Le total des frais de location annuels estimés des terminaux sans fil à longue portée sera calculé comme suit : (Volumés estimés de terminaux sans fil à longue portée) x (Frais de location mensuels les plus bas des terminaux sans fil à longue portée) x (12 mois). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 4 du tableau I2.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587
Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Tableau I1 – Frais de location mensuels des terminaux sans fil à longue portée

| Modèle | Frais de location mensuels fermes tout compris pour toutes les périodes de contrat et d'option (à l'unité) | | | | | | |
|---------------|---|----|----|----|----|----|----|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Tableau I2 – Frais de location de terminaux sans fil à longue portée

| | A | B | C | D | E | F | G | H |
|---|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|
| Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année 8 | d'option 1 |
| Volumes estimés de terminaux sans fil à longue portée | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 |
| 1 | | | | | | | | |
| Frais mensuels de location de terminaux sans fil à longue portée les plus bas (tirés du tableau I1) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 2 | | | | | | | | |
| Mois | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |
| 3 | | | | | | | | |
| 4 | Frais annuels évalués de location de terminaux sans fil à longue portée (Rangée 1 * 2 * 3) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

J. Frais d'activation des services sans fil à longue portée (mobiles)

- i. Frais d'activation uniques fermes tout compris par terminal sans fil à longue portée comme décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux – Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV.

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément les frais d'installation uniques pour chaque activation d'un nouveau compte sans fil à longue portée pour chaque année du contrat à la rangée 2 du tableau J1 (colonnes A, B, C, D, E, F, G et H).
- b. Le total annuel estimé des frais d'activation sans fil à longue portée sera calculé comme suit : (Volumes estimés d'activation de comptes sans fil à longue portée) x (Frais d'activation de comptes sans fil à longue portée [mobiles]). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 3 du tableau J1.

Tableau J1 – Frais d'activation des services sans fil à longue portée (mobiles)

| | | A | B | C | D | E | F | G | H |
|----------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| | Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
| 1 | Volumes estimés d'activation de comptes de services sans fil à longue protégée | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| 2 | Frais d'activation des services sans fil à longue portée (mobiles) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 | Frais annuels évalués d'activation des services sans fil à longue portée (mobiles) (Rangée 1 * 2) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

K. **Frais de location d'un système de réponse vocale interactive (SRI) ou de saisie par clavier téléphonique**

- i. Frais de location mensuels fermes tout compris par compte de RVI comme décrit à la section (3.2) de l'Énoncé des travaux – Réponse vocale interactive (RVI).

Instructions
 - a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément un montant de frais fermes tout compris pour le traitement des transactions par RVI pour chaque année du contrat dans la rangée 2 du tableau K1 (colonnes A, B, C, D, E, F, G et H).
 - b. Le total des frais annuels estimés de location de systèmes de RVI sera calculé comme suit : (Volumes estimés de locations de systèmes de RVI) x (Frais de location mensuels de systèmes de RVI) x (12 mois). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 4 du tableau K1.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Tableau K1 – Frais de location d'un système de réponse vocale interactive (SRVI) ou de saisie par clavier téléphonique

| | | A | B | C | D | E | F | G | H |
|----------|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| | Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
| 1 | Volumes estimés de systèmes de RVI | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| 2 | Frais mensuels de location d'un système de RVI | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 | Mois | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |
| 4 | Frais annuels évalués de location de systèmes de RVI (Rangée 1 * 2 * 3) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

L. Frais de maintenance mensuels de la passerelle pour les marchands

Frais de location mensuels fermes tout compris par compte de passerelle comme décrit à la section (3.3) de l'Énoncé des travaux – Solutions de passerelle.

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément un montant de frais fermes tout compris pour le traitement des transactions par passerelle pour chaque année du contrat dans la rangée 2 du tableau L1 (colonnes A, B, C, D, E, F, G et H).
- b. Le total annuel estimé des frais de maintenance des comptes par passerelle sera calculé comme suit : (Estimation des comptes de marchands utilisant une passerelle) x (Frais de maintenance mensuels des comptes utilisant une passerelle) x (12 mois). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 4 du tableau L1.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
EN891-212587

Tableau L1 – Frais de maintenance mensuels des marchands utilisant une passerelle

| | | A | B | C | D | E | F | G | H |
|---|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|------------------|
| | Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
| 1 | Estimation des comptes de marchands utilisant une passerelle | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 | 450 |
| 2 | Frais de maintenance mensuels des comptes de marchands utilisant une passerelle | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 | Mois | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |
| 4 | Frais annuels évalués de traitement des comptes utilisant une passerelle (Rangée 1 * 2 * 3) | | | | | | | | |

M. Frais de transaction utilisant le protocole 3D Secure 2.0

- i. Frais uniques fermes tout compris par transaction utilisant le protocole 3D Secure 2.0 décrits à la section (3.3.7) de l'Énoncé des travaux – Autres solutions de passerelle nécessaires. Veuillez noter que ces frais comprennent uniquement la majoration du prix de l'entrepreneur et n'incluent pas les frais répercutés qui peuvent être associés au protocole 3D Secure 2.0, lesquels seront facturés séparément en tant que frais répercutés.

Instructions

- Les soumissionnaires doivent indiquer précisément un montant de frais fermes tout compris pour le traitement des transactions utilisant le protocole 3D Secure 2.0 pour chaque année du contrat dans la rangée 2 du tableau M1 (colonnes A, B, C, D, E, F, G et H).
- Le total annuel estimé des frais de transaction 3D Secure 2.0 sera calculé comme suit : (Volumes estimés de transactions 3D Secure) x (Frais de transaction 3D Secure). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 3 du tableau M1.

Tableau M1 – Frais de transaction utilisant le protocole 3D Secure 2.0

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-212587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-212587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

| | A | B | C | D | E | F | G | H |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
| 1 Volumes estimés de transactions utilisant le protocole 3D Secure 2.0 | 8 000 000 | 8 000 000 | 8 500 000 | 9 000 000 | 9 000 000 | 9 000 000 | 9 000 000 | 9 000 000 |
| 2 Frais de transaction utilisant le protocole 3D Secure 2.0 | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 Frais annuels évalués pour les transactions 3D Secure 2.0 (Rangée 1 * 2) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

N. Frais d'utilisation des jetons

- i. Frais fermes tout compris « par clic » chaque fois qu'un jeton stocké est utilisé pour effectuer une transaction comme indiqué à la section (3.3.7) de l'Énoncé des travaux – Autres solutions de passerelle nécessaires.

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément un montant de frais fermes tout compris pour le traitement des transactions « par clic » à l'aide d'un jeton pour chaque année du contrat dans la rangée 2 du tableau N1 (colonnes A, B, C, D, E, F, G et H).
- b. Le total annuel estimé des frais d'utilisation des jetons sera calculé comme suit : (Volumés estimés d'utilisation de jetons) x (Frais de jetons « par clic »). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 3 du tableau N1.

Tableau N1 – Frais d'utilisation des jetons

| | | A | B | C | D | E | F | G | H |
|----------|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| | Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
| 1 | Volumes estimés d'utilisation des jetons | 200 000 | 200 000 | 220 000 | 250 000 | 250 000 | 250 000 | 250 000 | 250 000 |
| 2 | Frais de jeton « par clic » | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 | Frais annuels évalués d'utilisation des jetons (Rangée 1 * 2) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

O. Frais de stockage mensuel des jetons

- i. Frais de stockage mensuels fermes tout-compris par jeton en lien avec l'utilisation de jetons comme décrit à la section (3.3.7) de l'Énoncé des travaux – Autres solutions de passerelle nécessaires.

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément un montant de frais fermes tout compris pour le stockage de chacun des jeton pour chaque année du contrat dans la rangée 2 du tableau O1 (colonnes A, B, C, D, E, F, G et H).
- b. Le total annuel estimé des frais de stockage des jetons sera calculé comme suit : (Estimation des volumes de jetons stockés) x (Frais de stockage mensuel par jeton) x (12 mois). Le résultat de ce calcul sera inscrit dans la rangée 4 du tableau O1.

Tableau O1 – Frais de stockage des jetons

| | | A | B | C | D | E | F | G | H |
|----------|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| | Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
| 1 | Estimation des volumes de jetons stockés | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-212587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-212587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

| | | | | | | | | | |
|----------|--|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 2 | Frais de stockage mensuel par jeton | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 3 | Mois | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |
| 4 | Frais annuels évalués de stockage des jetons (Rangée 1 * 2 * 3) | | | | | | | | |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
EN891-212587

Tableau 2.0 – Total des frais annuels évalués de location d'appareils

| Description de l'élément | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|--|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| | Période du contrat – Année 1 | Période du contrat – Année 2 | Période du contrat – Année 3 | Période du contrat – Année 4 | Période du contrat – Année 5 | Période du contrat – Année 6 | Période du contrat – Année 7 | Année d'option 1 |
| | Frais annuels tout compris | Frais annuels tout compris |
| F – Frais annuels évalués de location de terminaux autonomes de comptoir de PDV (Rangée 4 du tableau F2) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| G – Frais annuels de location de claviers d'identification personnelle externes (Rangée 4 du tableau G2) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| H – Frais annuels évalués de location de terminaux sans fil à courte portée (Rangée 4 du tableau H2) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| I – Frais annuels évalués de location de terminaux sans fil à longue portée (Rangée 4 du tableau I2) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| J – Frais annuels évalués d'activation des services sans fil à longue portée (mobiles) (Rangée 3 du tableau J1) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| K – Frais annuels de location de systèmes de RVI (Rangée 4 du tableau K1) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
EN891-212587

| | | | | | | | | |
|----|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | L – Frais annuels de maintenance des comptes utilisant une passerelle (Rangée 4 du tableau L1) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 7 | M – Frais annuels de transaction utilisant le protocole 3D Secure 2.0 (Rangée 3 du tableau M1) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 8 | N – Frais annuels d'utilisation des jetons (Rangée 3 du tableau N1) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 9 | O - Frais annuels de stockage des jetons (Rangée 4 du tableau O1) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 10 | Total des frais annuels évalués de location d'appareil et frais divers = | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 11 | (somme de la colonne 1) | (somme de la colonne 2) | (somme de la colonne 3) | (somme de la colonne 4) | (somme de la colonne 5) | (somme de la colonne 6) | (somme de la colonne 7) | (somme de la colonne 8) |

Sommaire des frais – Prix total évalué – AUX FINS D'ÉVALUATION SEULEMENT

Le prix total évalué sera la somme des frais annuels calculés dans les tableaux 1.0 et 2.0. Le tableau 3.0 n'est fourni qu'aux fins d'évaluation; le soumissionnaire ne doit pas le remplir.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Tableau 3.0 – PRIX TOTAL ÉVALUÉ

| Description de l'élément | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|--|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| | Période du contrat – Année 1 | Période du contrat – Année 2 | Période du contrat – Année 3 | Période du contrat – Année 4 | Période du contrat – Année 5 | Période du contrat – Année 6 | Période du contrat – Année 7 | Année d'option 1 |
| Frais annuels tout compris | Frais annuels tout compris | Frais annuels tout compris | Frais annuels tout compris | Frais annuels tout compris | Frais annuels tout compris | Frais annuels tout compris | Frais annuels tout compris | Frais annuels tout compris |
| Total annuel des frais de transaction (Rangée 6 du tableau 1.0) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Total annuel des frais de location d'appareils et frais divers (Rangée 11 du tableau 2.0) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Frais annuels évalués | \$ (somme de la colonne 1) | \$ (somme de la colonne 2) | \$ (somme de la colonne 3) | \$ (somme de la colonne 4) | \$ (somme de la colonne 5) | \$ (somme de la colonne 6) | \$ (somme de la colonne 7) | \$ (somme de la colonne 8) |
| PRIX TOTAL ÉVALUÉ = (somme des prix annuels évalués indiqués aux colonnes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8) | | | | | | | | \$ |

3. Frais des services facultatifs

Bien que cela ne soit pas considéré comme faisant partie de l'évaluation, l'entrepreneur peut indiquer dans cette section les frais pour les services facultatifs proposés par le Receveur général (RG) ou par l'entrepreneur pour des fonctionnalités supplémentaires dépassant les exigences de l'Énoncé des travaux. Veuillez noter que le Receveur général peut décider de la mise en œuvre de ces services facultatifs à son entière discrétion. Le Canada se réserve le droit de négocier les frais de ces services facultatifs.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

P. Frais de schématisation du fichier de rapprochement adapté

Le soumissionnaire peut proposer des frais uniques fixes de schématisation en vue de créer un fichier qui sera utilisé par un marchand du centre des opérations du gouvernement pour assurer ses processus de rapprochement comme indiqué à la section (6.3) « Rapports facultatifs » de l'Énoncé des travaux. Si le soumissionnaire peut offrir ce service, il devrait indiquer son souhait ci-dessous et ajouter une description de coût unique de schématisation, au besoin.

Instructions

- a. Les soumissionnaires doivent indiquer précisément s'ils peuvent ou non offrir ce service facultatif à la rangée 1 du tableau P1.
- b. Si le soumissionnaire indique qu'il peut offrir ce service facultatif à la rangée 1, il devrait ajouter le coût unique pour établir un tel dossier à la rangée 2, au besoin.

Tableau P1 – Frais de schématisation facultatifs pour la création du fichier de rapprochement adapté

| Fichier de rapprochement adapté | | |
|---------------------------------|--|--|
| 1 | Capacité d'offrir le service facultatif | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| 2 | Frais uniques fixes d'installation | \$ |

Q. Frais d'installation des dispositifs sur place

Le soumissionnaire peut proposer des frais uniques fermes tout compris des services d'installation des dispositifs sur place comme décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux – Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV. Veuillez noter que l'installation de dispositifs sur place n'est pas courante et n'est utilisée que par un petit nombre de marchands. Par conséquent, les volumes d'installation de dispositifs sur place sont minimes (environ 10 par an).

Instructions

- a. Si le soumissionnaire est en mesure de fournir ce service facultatif, il doit indiquer le coût de l'installation sur place à la rangée 1 du tableau Q1, s'il y a lieu.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Tableau Q1 – Frais d'installation des dispositifs sur place

| | | A | B | C | D | E | F | G | H |
|----------|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|------------------|
| | Catégorie | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 | Année 6 | Année 7 | Année d'option 1 |
| 1 | Frais d'installation sur place (par site) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587
Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**SUPPRIMER : ANNEXE B, BASE DE PAIEMENT en entier.
REEMPLACER PAR :**

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

Pendant la période du contrat, l'entrepreneur sera payé tel qu'il est précisé ci-dessous pour les travaux exécutés conformément au contrat. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

A. Frais répercutés

L'entrepreneur sera payé selon une structure de prix de type « répercussion de frais d'Interchange Plus ». À ce titre, l'entrepreneur se fera rembourser tous les frais répercutés, y compris les frais d'Interchange et d'évaluation du réseau. L'entrepreneur doit toutefois fournir au gouvernement du Canada des documents officiels, provenant des marques (compagnies) de cartes applicables ou un communiqué officiel entre l'entrepreneur et les marques de cartes afin de valider avant la facturation les frais répercutés qu'auront perçus les marques et émetteurs de cartes les plus récents.

B. Frais de transaction

1. Frais de transaction acquise

Prix unitaire ferme tout compris par transaction acquise traitée comme il est décrit à la section (2.2) de l'Énoncé des travaux – Traitement des cartes. Les frais de transaction tout compris doivent tenir compte de toutes les exigences relatives au traitement et à l'établissement de rapports. Ces frais seront applicables à toutes les transactions acquises (actuellement Visa, Mastercard, Débit Visa, Débit Mastercard, China UnionPay et Interac).

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|
| \$ \$ \$ | \$ \$ \$ | \$ \$ \$ | \$ \$ \$ | \$ \$ \$ | \$ \$ \$ | \$ \$ \$ | \$ \$ \$ |

2. Frais de transaction transmise

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587
Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Prix unitaire ferme tout compris par transaction transmise traitée comme il est décrit à la section 2.2.1 de l'Énoncé des travaux – Traitement des transactions transmises. Les frais de transaction tout compris doivent tenir compte de toutes les exigences relatives au traitement et à l'établissement de rapports. Ces frais seront applicables sur toutes les transactions transmises (actuellement AMEX et JCB).

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

3. Frais de transaction par passerelle

Prix unitaire ferme tout compris par transaction traitée à l'aide des solutions de passerelle décrites à la section (3.3) de l'Énoncé des travaux – Solutions de passerelle.

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

4. Frais de transaction par réponse vocale interactive (RVI) / saisie par clavier téléphonique

Prix unitaire ferme tout compris par transaction traitée à l'aide de la solution RVI décrite dans la section (3.2) de l'Énoncé des travaux – Fonctionnalité de réponse vocale interactive (RVI).

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

5. Frais de débit compensatoire

Prix unitaire ferme tout compris par débit compensatoire traité comme décrit à la section (4.3) de l'Énoncé des travaux – Débits compensatoires et ajustements. Ces frais de transaction tout compris doivent tenir compte de toutes les exigences relatives au traitement et à l'établissement de documents.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-212587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-212587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

C. Frais de location d'appareils et frais divers :

6. Frais de location d'un terminal autonome de comptoir de PDV

Prix de location mensuel ferme tout compris par terminal autonome de comptoir de point de vente (PDV) comme décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux – Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV.

| Modèle | Frais de location mensuels fermes tout compris pour toutes les périodes de contrat et d'option (à l'unité) |
|--------|--|
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |

7. Frais de location d'un pavé numérique externe

Prix de location mensuel ferme tout compris par pavé numérique externe comme décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux – Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV.

| Modèle | Frais de location mensuels fermes tout compris pour toutes les périodes de contrat et d'option (à l'unité) |
|--------|--|
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

8. Frais de location d'un terminal sans fil à courte portée

Prix de location mensuel ferme tout compris par terminal sans fil à courte portée comme décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux –
Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV.

| Modèle | Frais de location mensuels fermes tout compris pour toutes les périodes de contrat et d'option (à l'unité) |
|--------|--|
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |

9. Frais de location d'un terminal sans fil à longue portée (mobiles)

Prix de location mensuel ferme tout compris par terminal sans fil (mobile) à longue portée comme décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux – Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV.

| Modèle | Frais de location mensuels fermes tout compris pour toutes les périodes de contrat et d'option (à l'unité) |
|--------|--|
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |
| | \$ |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587
Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

10. Frais d'activation des services sans fil à longue portée (mobiles)

Frais d'activation uniques fermes tout compris par terminal sans fil à longue portée comme décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux – Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV.

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

11. Frais de location d'un système de réponse vocale interactive (SRI) ou de saisie par clavier téléphonique

Prix de location mensuel ferme tout compris par compte de RVI comme décrit à la section (3.2) de l'Énoncé des travaux – Réponse vocale interactive (RVI).

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

12. Frais de maintenance mensuels de la passerelle pour les marchands

Prix de location mensuel ferme tout compris par compte de passerelle comme décrit à la section (3.3) de l'Énoncé des travaux – Solutions de passerelle.

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

13. Frais de transaction utilisant le protocole 3D Secure 2.0

Prix unitaire ferme tout compris par transaction traitée à l'aide des solutions 3D Secure 2.0 de passerelle décrites à la section (3.3.7) de l'Énoncé des travaux – Autres solutions de passerelle nécessaires.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
EN891-212587

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

14. Frais d'utilisation des jetons

Prix ferme tout compris « par clic » chaque fois qu'un jeton stocké est utilisé pour effectuer une transaction comme indiqué à la section (3.3.7) de l'Énoncé des travaux – Autres solutions de passerelle nécessaires.

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

15. Frais de stockage mensuel des jetons

Frais de stockage mensuels fermes tout-compris par jeton en lien avec l'utilisation de jetons comme décrit à la section (3.3.7) de l'Énoncé des travaux – Autres solutions de passerelle nécessaires.

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

D. Frais des services facultatifs

16. Frais d'installation des dispositifs sur place

Frais uniques fermes tout compris des services d'installation des dispositifs sur place comme il est décrit à la section (3.1) de l'Énoncé des travaux – Terminaux physiques et claviers d'identification personnelle de PDV.

| Contrat Année 1 | Contrat Année 2 | Contrat Année 3 | Contrat Année 4 | Contrat Année 5 | Contrat Année 6 | Contrat Année 7 | Année d'option 1 |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN891-2-12587/A
Client Ref. No. - N° de ref. du client
EN891-2-12587

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur
428zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

| | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|

17. Frais de schématisation du fichier de rapprochement adapté

Frais uniques fixes de schématisation en vue de créer un fichier qui sera utilisé par un marchand du centre des opérations du gouvernement pour assurer ses processus de rapprochement comme indiqué à la section (6.3) « Rapports facultatifs » de l'Énoncé des travaux.

| | |
|--|----|
| Frais uniques fixes de schématisation | \$ |
|--|----|